



Circuit Escapade découverte au Caire ****

Egypte

Départ: Paris, Nice, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Bruxelles

dès **513€**

4 jours / 3 nuits

Départ Paris

Le 23/11/2025

Descriptif :

Durant votre séjour, vous serez hébergés en hôtel 4* :
Barcelo Cairo pyramids hôtel ou Azal Pyramids Hotel ou similaire
Capacité 2 adultes + 1 enfant.

Description

L'Égypte, entre mer Rouge et Méditerranée offre un visage unique du continent. Pays des pharaons, des pyramides, l'Égypte est une invitation au voyage. Depuis l'Antiquité, le Nil, fleuve béni des dieux rythme la vie des Egyptiens.

Partez à la rencontre des dieux et embarquez pour un voyage hors du temps !

Logement

Durant votre séjour, vous serez hébergés en hôtel 4* :
Barcelo Cairo pyramids hôtel ou Azal Pyramids Hotel ou similaire
Capacité 2 adultes + 1 enfant.

Bon à savoir

- Programme type pouvant être modifié selon impératifs locaux, visites respectées.
- Minimum 2 participants.
- Les participants de plusieurs voyageurs peuvent être regroupés lors des excursions.
- Week-end en hôtel 4*.
- Guide local francophone égyptologue durant les excursions.
- Transfert en bus collectif entre les visites (climatisé).
- Frais de visa et de service en supplément à régler à l'arrivée.
- Dépenses personnelles, excursions facultatives et extra à régler sur place ou par carte de crédit.
- Excursions facultatives réalisables sous réserve d'un minimum de 2 participants.
- Jour 1 dîner léger inclus, demi pension jusqu'au dernier jour (hors boissons). Possibilité de pension complète en supplément.
- Dîner de Noël (24/12) et Nouvel An (31/12) inclus.
- Jour 2 : entrée du site des pyramides inclus
- Jour 3 : entrée du musée des Antiquités Égyptiennes inclus.

Pour votre visa + frais de services (rubrique prix ne comprend pas) :

- paiement sur place auprès de notre représentant local (en espèces et en euros).

Le visa (+ frais de service) vous sera délivré à votre arrivée en Égypte (45EUR/personne), et apposé sur votre passeport. Aucune photo d'identité n'est nécessaire.

Extensions possible :

Possibilité de séjour au Caire en 4* + croisière 5*, nom du combiné : Horus (code produit : CAIHORUS).

Possibilité de séjour au Caire en 4* + croisière 5* + extension à Hurghada 4* : Horus (code produit : CAIHOREXT).

Possibilité de séjour au Caire en 5* + croisière 5*, nom du combiné : Hathor (code produit : CAIHATHOR).

Possibilité de séjour au Caire en 5* + croisière 5* + extension à Hurghada 5* : Hathor (code produit : CAIHATEX).

Formalités

Bonne nouvelle : Compte tenu de votre nationalité française, vous pouvez voyager librement en Égypte, sans avoir à justifier de certificat de vaccination Covid.

A NOTER

- En cas d'un vol avec escale, nous vous informons que vous devrez être conforme aux formalités sanitaires

du pays où se trouve votre escale ainsi que votre destination finale.

Les modalités pour chaque pays sont consultables sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>. L'actualité évoluant très régulièrement, nous vous invitons à consulter ce lien avant votre départ.

- Pour tout départ d'un aéroport frontalier (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, Suisse ou Espagne...), veuillez vous référer aux sites officiels des ministères des pays concernés pour les conditions de départ et de retour.

Concernant l'éventuel impact du Coronavirus sur votre séjour, nous vous invitons à consulter la page ci-dessous du site officiel France Diplomatie :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus>

Pour chaque ressortissant français (adultes, bébés et enfants et bébé), sont obligatoires :

- un passeport OU une carte nationale d'identité (CNI) plastifiée, en cours de validité et ce au moins 6 mois après la date de retour,
- un visa de tourisme

Dans l'avion ou à l'aéroport, il vous sera aussi remis une fiche de renseignement à compléter que vous présenterez à la douane égyptienne avec votre passeport ou votre carte nationale d'identité.

Important : les autorités égyptiennes n'acceptent pas les cartes nationales d'identité dont la validité a été prorogée de cinq ans par les autorités françaises. Nous vous recommandons de voyager avec un passeport.

Le visa de tourisme d'une durée d'un mois est délivré à votre arrivée en Egypte auprès de notre partenaire local dans le cadre des frais de visa et de service que vous devrez lui régler sur place (voir la rubrique « Nos prix TTC ne comprennent pas »). Vous pouvez aussi l'obtenir avant votre départ en faisant les démarches auprès d'un consulat égyptien. Le visa de tourisme peut être obtenu auprès d'un consulat égyptien à l'arrivée en Egypte. D'une durée initiale d'un mois, le visa peut être prolongé auprès du bureau de l'immigration (au Caire, place Tahrir, immeuble "Mogamma"). Le visa est payant (25 USD pour une entrée simple, 60 USD pour un visa à entrées multiples). Pour les porteurs d'une carte nationale d'identité, le visa est apposé, à l'arrivée, sur un formulaire fourni par les autorités locales : les voyageurs doivent alors impérativement se munir avant leur départ de deux photos d'identité (récentes et identiques) qui seront jointes à ce formulaire. Les détenteurs de passeports (de service et diplomatique) doivent impérativement demander un visa biométrique auprès de l'ambassade ou du consulat d'Égypte compétent, préalablement à leur arrivée sur le territoire égyptien. A défaut, aucun visa ne leur sera délivré à l'arrivée.

Les règles relatives au franchissement des frontières propres à chaque pays étant amenées à évoluer, il est vivement conseillé de se reporter à la rubrique "conseils aux voyageurs" du site France Diplomatie, <https://www.diplomatie.gouv.fr/>.

Les mineurs voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.

Ressortissants étrangers et binationaux :

Vous devrez être en conformité avec les réglementations en vigueur, selon votre nationalité. Il est notamment possible qu'un passeport, un visa, une carte touristique ou tout autre document officiel vous soit demandé. Il convient de vous renseigner sur les délais d'obtention de ces documents et d'effectuer vous-même sans attendre les démarches auprès de l'ambassade ou du consulat du pays de destination.

L'annuaire des représentations étrangères en France est disponible via ce lien :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-et-adresses-du-ministere-de-l-europe-et-des-affaires>

La description du voyage, le programme :

Vos étapes

1er JOUR : FRANCE - LE CAIRE

Envol à destination du Caire. Accueil à l'aéroport et assistance aux formalités par notre représentant local à votre arrivée. Transfert à l'hôtel. Dîner et nuit à l'hôtel.

2e JOUR : LE CAIRE

Le matin visite du plateau de Gizeh, découvrez les richesses de ses pyramides légendaires : Khéops, la plus grande des trois, Khréphen et Mykérinos (classées au patrimoine mondial de l'humanité). Découverte du Grand Sphinx de Gizeh, l'un des plus beaux monuments de l'Égypte et l'un des principaux centres d'intérêt du pays. Dîner et nuit à l'hôtel.

3e JOUR : LE CAIRE

Le matin, départ pour la visite du musée des Antiquités Egyptiennes, situé au centre-ville, ce musée contient plus de 100 000 objets couvrant plus de 5000 ans d'histoire. Il possède la plus belle collection égyptienne du monde allant de la période prédynastique à l'ère gréco-romaine. Continuation vers le souk Khân el Khalili, le grand souk du Caire, mondialement connu. En plein coeur du Caire islamique. Dîner et nuit à l'hôtel.

4e JOUR : LE CAIRE - FRANCE

Selon horaires de vol, temps libre. Transfert à l'aéroport, retour en France.

Ce prix comprend :

Le vol aller et retour.
Le forfait taxes et redevances des aéroports.
Le circuit selon l'itinéraire indiqué.
La formule selon programme.
L'hébergement en chambre double dans un hôtel de catégorie 4*.
Les entrées et visites prévues selon programme.

Les prix ne comprennent pas :

Les frais de dossier.
Les taxes éventuelles de séjour et de sortie du territoire.
Les repas et les boissons non inclus dans la formule.
Les dépenses d'ordre personnel
Les excursions facultatives, et les activités non mentionnées au programme.
Les repas éventuels aux escales.
Les garanties assistance, rapatriement, frais médicaux et d'hospitalisation, assistance juridique et pénale.
Les garanties annulation, bagages, retard aérien